

Réseau Écologie Industrielle et Territorial de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

RECUEIL DES FICHES PROJET

Retour d'expérience des démarches d'EIT régionales



L'Écologie Industrielle et Territoriale

RECUEIL DES FICHES RETOUR D'EXPÉRIENCE DE DÉMARCHES EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Ce recueil compile 8 fiches retour d'expérience de démarches d'écologie industrielle et territoriale (EIT) de la région. Il succède à un précédent recueil édité fin 2017 et disponible à l'adresse suivante :

http://www.territoires-durables-paca.org/files/20181120015905_recueil%20Rex%20EIT_dec2017.pdf

Il est destiné à tous porteurs de projets souhaitant connaître l'état d'avancement de la région sur le sujet et bénéficier de retour d'expérience sur la mise en place de démarches d'EIT.

L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Le contexte dans lequel évoluent aujourd'hui les acteurs d'un territoire (collectivités, acteurs économiques, entreprises, citoyens...) change profondément. Nous assistons à l'émergence d'une société digitale, mondialisée et structurée en réseaux, mais encore trop peu réactive vis-à-vis des contraintes croissantes de finitude et de renchérissement des ressources... L'avenir va donc conduire à une mutation profonde des organisations (tant locales que mondiales) et des modes de vie. Pilier fondamental de l'économie circulaire, l'Écologie Industrielle et Territoriale permet de relever ces défis. L'EIT constitue un mode d'organisation inter-entreprises qui, par des échanges de flux ou une mutualisation de besoins, permet de réduire l'utilisation de ressources primaires et de développer les activités économiques du territoire.

Pour s'adapter, rester compétitives et continuer à se développer, les entreprises doivent se saisir de cette opportunité. De la même manière, pour les collectivités, l'EIT est un réel levier pour dynamiser leur politique locale de développement économique, participer à la création et/ou au maintien d'emplois locaux non délocalisables, afin de garantir l'intérêt général autour de l'optimisation des ressources.

DÉMARCHES ET ACTIONS EN COURS

La direction régionale de l'ADEME et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur soutiennent depuis 2015, dans le cadre des Contrats de Plan Etat-Région (CPER), des projets d'écologie industrielle et territoriale. Actuellement sur la région, ce sont une vingtaine de démarches qui favorisent et facilitent la mise en place de dynamiques de coopération entre les acteurs d'un territoire ou d'une filière. Les porteurs de projets sont des associations de zones d'activités, des clubs d'entreprise, des chambres consulaires ou des EPCI. Les entreprises sont parties prenantes de la démarche. Un recensement de leurs besoins permet de développer des synergies: substitution de matière, d'énergie, mutualisation de moyens, de services, partage d'infrastructures...

Le réseau régional EIT, co-piloté par l'ADEME et la Région et animé par un prestataire, permet de fédérer les démarches en cours, de bénéficier du retour d'expériences de chacun, et d'élaborer des actions communes. Accompagnement individuel, collaboration collective, actions de communication, groupe de travail thématique... sont proposés aux membres du réseau pour développer l'EIT en région.

Le réseau des animateurs-rices de démarches d'Écologie Industrielle et Territoriale en Provence-Alpes-Côte d'Azur a été mis en place en 2015. Il permet de fédérer les démarches en cours, de bénéficier du retour d'expérience de chacun, et d'élaborer des actions communes. Pour rejoindre ce réseau, vous pouvez vous adresser aux contacts ci-dessous.



Cécilia FLORIT
cecilia.florit@ademe.fr



Marguerite des Gayets
marguerite.des-gayets@auxilia-conseil.com



Laurence GAUBERT
lgaubert@maregionsud.fr



Benoit Duret
benoitduret@mydiane.fr

Sommaire

SOMMAIRE

[ADETO : Étude et optimisation des flux sur le territoire de Toulon Ouest](#)

4

[L'ARGILE CIRCULAIRE : Projet d'écologie industrielle et territoriale dans la filière de l'argile](#)

7

[AUTHENTIC PROVENCE : Labelliser les produits provençaux](#)

10

[CAVEM : Économie circulaire - une stratégie territoriale](#)

13

[EBG : Une dynamique collective au service du développement durable](#)

16

[ENTREPRENEURS DES SORGUES : La démarche EIT, un tremplin pour encourager les mutualisations](#)

19

[PIICTO : Démarche EIT de la plateforme industrielle et d'innovation du Caban-Tonkin](#)

22

[CLUB PAL : Démarche « EcoLaurentine »](#)

25

Étude et optimisation des flux sur le territoire de Toulon Ouest

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE

Ce projet a pour ambition de développer des solutions innovantes et de nouveaux modèles économiques face aux problématiques posées par la raréfaction des ressources. Il vise ainsi à **renforcer la coopération des entreprises présentes sur le Pôle d'activités de Toulon-Ouest et à faire émerger de nouvelles opportunités de marché et de montée en gamme dans la valorisation des flux sortants**. Il est porté par l'Association de Développement des Entreprises de Toulon Ouest, ADETO, qui depuis plusieurs années mène une démarche de gestion durable de son territoire et suit l'évolution de ses entreprises.



CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

L'**Association de Développement des Entreprises de Toulon-Ouest (ADETO)** a été créée en 1996. Son objectif est de faciliter le développement des activités des entreprises sur les volets économique, social et environnemental. Elle réunit aujourd'hui **260 adhérents** et intervient autour de quatre missions : renforcer les liens inter-entreprises, proposer des services mutualisés, favoriser un développement durable et représenter les intérêts communs des entreprises. L'ADETO se positionne comme un interlocuteur privilégié vis-à-vis des collectivités ainsi qu'un relai d'informations et de documentation pour les entreprises.

Le Pôle d'activités de Toulon-Ouest s'étend sur trois communes (Ollioules, La Seyne-sur-Mer et Six-Fours-les-Plages), sur une surface de plus de 800 hectares. Il compte actuellement plus de 1 500 entreprises représentant 17 000 emplois directs. Il concentre principalement des TPE et des PME portant des activités très diverses : industries, commerces, construction, activités de service, santé, etc.

Des projets d'extension du Pôle pourraient faire évoluer le périmètre d'intervention de l'ADETO.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Répondre à la mutation du territoire et l'arrivée de nouvelles entreprises
- Accompagner les entreprises face aux nouveaux enjeux posés par la raréfaction des ressources



Le + de la démarche

- Une montée en puissance des projets de l'association portée par une culture de la coopération que l'ADETO a contribué à développer sur le territoire
- Une implication forte des acteurs privés et publics locaux

CHIFFRES CLÉS



260

Entreprises
adhérentes à
l'association

160

Synergies territoriales
potentielles identifiées
dans 1 atelier PTSI

7

Opérations d'achats
mutualisés mises en
place

50

Diagnostics
biodéchets réalisés

20

Diagnostics palettes
réalisés

15

Diagnostics
complets réalisés

SYNERGIES

Réalisées

- **OPÉRATION INDUS'TRIONS** : Accompagnement des entreprises dans leur gestion des déchets et sensibilisation au tri (flux concernés : les archives papiers, les déchets d'équipements électriques et électroniques, le bois en mélange et les déchets dangereux).
- **BIODÉCHETS** : Recensement des gisements de biodéchets sur le Pôle d'activités, réalisation d'une plaquette de sensibilisation et organisation de formations auprès des restaurateurs.
- **ACHATS MUTUALISÉS** : 7 opérations d'achats mutualisés réalisées avec insertion de critères environnementaux et sociaux dans les cahiers des charges.

En cours

- **ESPACE DE CO-WORKING** : Inauguration en 2020 d'un espace de co-working adossé aux bureaux de l'ADETO avec 8 postes de travail, 1 salle de réunion, 1 cuisine et 1 espace de détente.
- **BIODÉCHETS (suite)** : Projet de création d'une démarche de collecte et valorisation des biodéchets avec le GNI Hôtellerie Restauration Sud PACA, sur le modèle de la société Moulinot à Paris. Mobilisation des partenaires (AMAP, grande distribution, restaurateurs, acteurs de l'énergie, métropole Toulon Provence Méditerranée, région Provence-Alpes-Côte d'Azur, CCI, ADEME, etc.) et organisation de premières réunions de travail.
- **ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUEL (EPI)** : Participation à un groupe de travail de l'association Var Économie Circulaire autour des EPI suite à un besoin exprimé par les entreprises. Le groupe est piloté par une entreprise concernée par la problématique. Implication d'un fabricant de matériel de protection déjà engagé dans une démarche d'éco-conception et présent sur le Pôle d'activité de Toulon Ouest.

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

- Étape 1**
2015
3 mois
- Lancement de la démarche**
État des lieux (diagnostic des flux de matière, eau, énergie, RH, etc.) ; Mobilisation des acteurs ; Mise en place d'actions collectives immédiates
- Étape 2**
2016-2017
18 mois
- Structuration de la démarche**
Analyse du territoire ; Organisation de la gouvernance ; Mobilisation et communication ; Analyse des flux et identification de synergies territoriales ; Plan d'action ; Animation et suivi
- Étape 3**
2018-2020
24 mois
- Mise en œuvre de la démarche**
Poursuite et approfondissement opérationnel ; Mise en place d'actions

MOYENS HUMAINS et FINANCIERS



Nombre d'ETP consacrés à la démarche : 0,65 ETP

Budget de la démarche : 98 000 €

Soutien financier : subventions ADEME/Région (32 400 € chacun, soit environ 66 % du budget) + un autofinancement à hauteur de 34 % du budget (adhésions, sponsoring : offre de visibilité à la carte sur les supports de communication et événements)

Moyen de pérennisation de la démarche: fin de la convention ADEME/Région en 2020, de nouvelles subventions pourraient être mobilisées dans la mise en œuvre de projets opérationnels

GOUVERNANCE



Pilotage stratégique de la démarche :

Le projet EIT de l'ADETO est placé sous la responsabilité du comité de pilotage composé :

- des membres décisionnaires (ADETO, région Provence-Alpes-Côte d'Azur, métropole Toulon Provence Méditerranée, les 3 villes du territoire)
- des membres consultatifs (partenaires VEOLIA, les dirigeants des entreprises participant au projet)

Pilotage technique de la démarche :

- 1 chargée de mission référente (+ 1 chargée de communication et interventions ponctuelles d'autres salariés de l'ADETO)

Partenaires :

- Implication de l'ADETO dans les groupes de travail de l'association Var Économie Circulaire qu'elle a contribué à fonder

Intégration avec les politiques publiques locales :

- Travail en collaboration avec les trois communes de Six-Fours-les-Plages, de La Seyne-sur-Mer et d'Ollioules pour la collecte des déchets des entreprises et avec la métropole Toulon-Provence-Méditerranée
- Rédaction d'une lettre de soutien des quatre collectivités à la démarche de l'ADETO, qui s'engage à lui apporter une expertise technique en cas de besoin

MÉTHODOLOGIE D'ANIMATION ET COMMUNICATION



Méthode d'animation collective mise en place :

- Entretiens individuels avec des entreprises préalablement identifiées
- Mise en place de diagnostics flashes (signature d'une charte de confidentialité)
- Présentation collective des résultats lors d'une réunion thématique
- Ateliers de formation
- Co-construction du plan d'actions avec le collège d'experts et les entreprises partenaires

Outils de communication développés (internes et externes) :

- Suivi de l'actualité de la démarche sur le site de l'ADETO et sur Facebook
- Mise en place d'e-mailing pour la prospection (avec outils de suivi)
- Relai de l'information dans le journal de l'ADETO (deux numéros/an) et dans la newsletter mensuelle
- Mobilisation de la presse locale et de la presse spécialisée
- Déjeuners mensuels avec les chefs d'entreprises lors desquels le projet est systématiquement évoqué



Laure ROSSOGLIO, Chargée de mission développement durable,
ADETO
Courriel : laure.rossoglio@adeto.fr // T: 04 94 63 16 08

L'ARGILE CIRCULAIRE : Projet d'écologie industrielle et territoriale dans la filière de l'argile

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE

Le projet offre l'opportunité aux artisans de la filière Argile de valoriser leur métier en participant à la transition écologique et économique du territoire. Au moyen d'un accompagnement en intelligence collective et d'une démarche de progrès ancrée dans les réalités des ateliers et du territoire, les artisans peuvent donner une valeur ajoutée à leurs produits en intégrant plus facilement les nouvelles pratiques d'économie circulaire (circuit-courts, éco-conception, gestion des déchets et revalorisation en matières premières, mutualisation).



CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

La démarche est portée par l'association loi 1901 l'ARGILE, Céramique et Santon de Provence qui regroupe 72 membres céramistes ou santonniers sur le territoire de la métropole Aix-Marseille-Provence et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La filière argile est composée de quelques PME et essentiellement de très petites entreprises artisanales qui représentent environ 250 ateliers sur la métropole Aix-Marseille-Provence et environ 700 ateliers sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est une filière locale traditionnelle, composée de céramistes et de santonniers qui possèdent des problématiques socioéconomiques et environnementales communes, et qui ont besoin de se relier pour trouver des solutions collectives innovantes.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Renforcer et développer l'activité économique de métiers du patrimoine au travers de l'écologie industrielle et territoriale
- Répondre aux attentes écologiques de plus en plus fortes des consommateurs
- Transmettre ce savoir-faire éco-responsable aux apprentis



Le + de la démarche

Cette démarche permet de mettre en lumière une expérimentation innovante pour des métiers du patrimoine et ainsi de valoriser le savoir-faire actuel de la filière

CHIFFRES CLÉS



30

Céramistes et
santonniers engagés
dans la démarche

6

Ateliers multi-acteurs
animés en intelligence
collective

4

Synergies EIT à
expérimenter

SYNERGIES

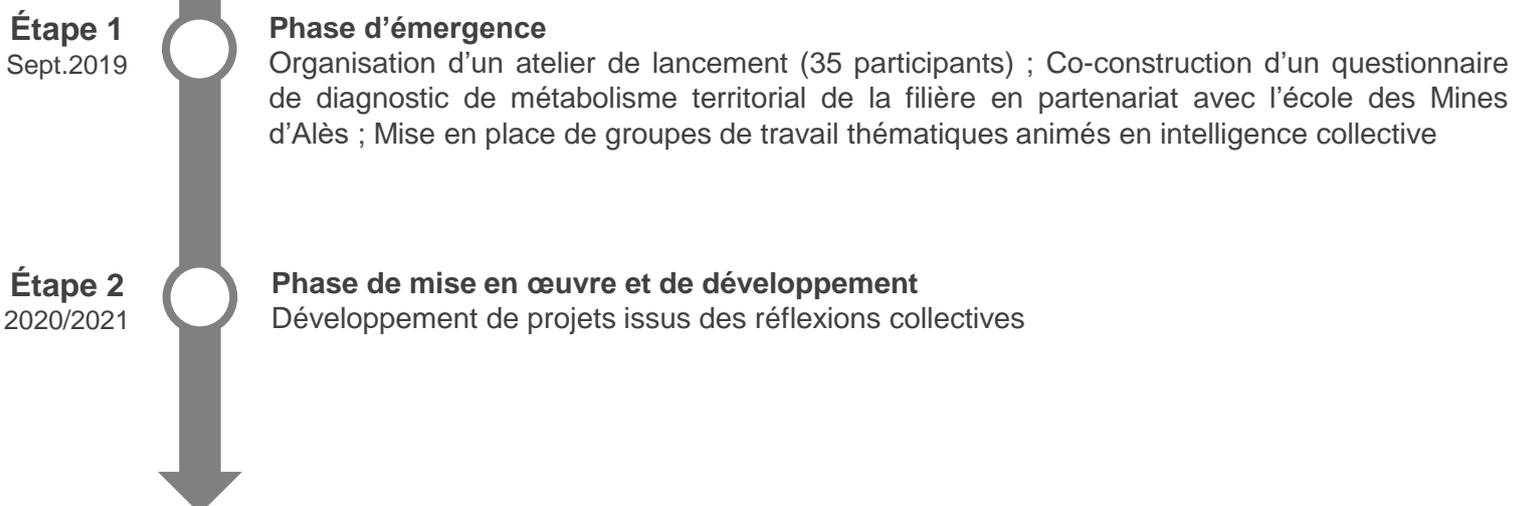
En cours :

- Création de prototypes de bacs de décantation des boues faciles à reproduire
- Création de gabions à partir de tessons de céramique
- Expérimentation par un céramiste sur la réutilisation de boues pour fabriquer des objets : l'objectif est de partager ce savoir-faire avec les membres de l'association
- Réflexions sur l'intégration des nouvelles pratiques durables dans les formations de l'école de la Céramique

En perspective :

- Création d'une filière d'exploitation de l'argile local
- Étude du potentiel d'utilisation des terres excavées des chantiers de construction pour les céramistes
- Mise en œuvre des actions autour de la gestion de l'énergie dans les ateliers (achats mutualisés, fours partagés, etc.)
- Création des emballages écologiques et protecteurs pour l'envoi des pièces fragiles

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE



MOYENS HUMAINS et FINANCIERS



Nombre d'ETP consacrés à la démarche : 92 jours d'animation, d'accompagnement et d'expertise prévus

Budget de la démarche : Environ 80 000 €

Soutien financier : ADEME, région Provence-Alpes-Côte d'Azur, métropole Aix-Marseille-Provence

Moyen de pérennisation de la démarche : formations intégrées à l'école de la Céramique d'Aubagne ; le service de la Métropole consacré à la filière argile

GOUVERNANCE



Pilotage stratégique de la démarche :

- L'équipe « Argile circulaire » au sein de l'association ARGILE

Pilotage technique de la démarche

- Appui de l'association par l'expertise de Citoyens de la Terre (association agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale), reconnue pour son expérience dans le domaine en Provence et en Méditerranée, notamment au travers de la démarche innovante « Territoires en VIE »

Partenaires :

- Soutien du projet par les acteurs publics locaux et nationaux (ADEME, région Provence-Alpes-Côte d'Azur, métropole AMP) qui sont parties-prenantes dans des groupes de travail
- Autres partenaires : École des Mines d'Alès, École de la Céramique

Intégration avec les politiques publiques locales :

- Suivi et accompagnement de la démarche par Evelyne Farissier, directrice de l'animation de la filière ARGILE pour la métropole Aix-Marseille Provence ; elle fait le lien avec les politiques publiques locales d'aménagement .
- Collaborations avec les politiques publiques de l'eau et de l'assainissement afin de réduire les pollutions potentielles de la filière

MÉTHODOLOGIE D'ANIMATION ET COMMUNICATION



Méthode d'animation collective mise en place :

- Animation d'ateliers en intelligence collective
- Groupes de travail thématiques pour avancer sur des solutions communes pour la filière

Outils de communication développés (internes et externes) :

- Page Facebook
- Plaquette de présentation du projet avec témoignages des acteurs-céramistes
- Guide pratique « ARGILE CIRCULAIRE »
- Dossier de partage de ressources documentaires



Cyrille HUYGHUES DESPOINTES, Président, Argile Circulaire
Courriel : cyrille.despointes@bernex.onmicrosoft.com // T: 06 80 40 72 51

Axel FRICK, Directeur, Citoyens de la Terre
Courriel : africk@citoyensdelaterre.org // T: 06 61 77 29 00

Labelliser les produits provençaux

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE

La démarche de labellisation par l'association Authentic Provence garantit au consommateur l'authenticité de l'origine provençale des produits, sourcés, transformés et fabriqués en Provence. Cette démarche participe à la création d'un écosystème économique local, dans la mesure où les adhérents travaillent entre eux.

En 2018, l'association participe à un appel à projets EIT lancé par la Région qui lui permet de structurer ses actions, et d'accélérer ses activités, par la mise en place d'une base de données des adhérents, et un accent mis sur la communication auprès des agriculteurs.



CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

L'association Authentic Provence a été créée en 2013 par douze agriculteurs et industriels du secteur cosmétique dans l'objectif de valoriser les produits provençaux, réellement fabriqués sur le territoire.

Le territoire de l'association recoupe la région PACA, l'Ardèche, la Drôme et le Gard. La majorité des adhérents résident dans les départements du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône.

Parmi les 40 adhérents on compte : 4 agriculteurs, 10 marques, 18 transformateurs, 2 consultants et l'institution USS.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Garantir au consommateur l'origine provençale des produits
- Participer à la création d'un écosystème économique local
- Placer le patrimoine agricole et les agriculteurs au cœur de la démarche
- Faciliter les échanges commerciaux entre membres de l'association (base de données sur le stock de matière première)
- Légitimer les produits liés à la terre et au provençal
- Valoriser les sous-produits
- Continuer à détecter les projets et proposer la mise en relation



Le + de la démarche

Des représentants de toute la chaîne au sein de l'association.

CHIFFRES CLÉS



40

Adhérents

4

Agriculteurs

10

Marques

18

Transformateurs

8 000

Tonnes de savon produits

SYNERGIES

Réalisées :

- Collecte des déchets d'olives : identifier les huiles trop acides, saponification pour en faire des savons
- Création d'une savonnerie à partir de la réutilisation du grignon d'huile d'olive (résidus gras)

En cours :

- Création d'un éco-savon labélisé Authentic Provence avec les laboratoires Plaisant, Alicone, Sophim et d'autres savonneries

En perspective :

- Utilisation des résidus de distillation dans la production d'eaux florales et normalisation des eaux florales Authentic Provence à l'image de biocosmos
- Développement d'une production locale de quinoa pour un approvisionnement local dans l'agroalimentaire et les cosmétiques en partenariat avec le laboratoire Inodev
- Création d'une production locale pour sécuriser et relocaliser les approvisionnements de certains arômes et parfums (REX Anect, analyse des marchés des arômes et parfums à Grasse), se concentrer sur des produits à forte valeur ajoutée et les produire dans la région avec des petites entreprises adhérentes en partenariat avec Inodev et le pôle biotechnologie.

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Étape 1
2013



Création de l'association

Étape 2
2018-2020
2 ans



Participation à l'AAP Région-ADEME EIT

Structuration du plan d'action:

- Faciliter l'accès de l'association aux agriculteurs
- Labelliser obligatoirement l'ensemble de la chaîne Authentic Provence
- Millésimer le logo
- Se rapprocher des institutions
- Valoriser le patrimoine par les connaissances



MOYENS HUMAINS et FINANCIERS



Fonctionnement : Association loi 1901 ; membres du bureau bénévoles ; facturation des prestations extérieures (formation, audits)

Coût de fonctionnement : peu de frais fixes ; budget annuel de 25 000 € concernant la communication, l'administratif, l'organisation de réunions et de conférences

Soutien financier : autofinancement par mécénat au lancement de l'association (20 000 euros) ; couverture des activités grâce aux cotisations des adhérents selon la taille et le CA (de 30€ à 600€), la facturation des audits lors de l'édition du produit, les financements régionaux

Moyen de pérennisation de la démarche: financement d'actions en communication *via* le mécénat et des subventions

GOVERNANCE



Pilotage stratégique de la démarche :

- Structure d'association classique: bureau pour la prise des décisions 7 personnes au bureau pour le pilotage, 4 réunions annuelles

Pilotage technique de la démarche :

- Formé de trois personnes qui valident les certifications faites par un organisme extérieur
- Audit des produits, réalisation d'un et validation (ou non) par un comité technique composé d'adhérents

Partenaires :

- Région, UESS (université), pôle Pass (cluster sur la parfumerie et la chimie)
- Partenariat à développer avec la chambre d'agriculture pour identifier des perspectives futures

Intégration avec les politiques publiques locales :

- Proximité des adhérents avec les intercommunalités
- Échelle de l'association supra-territoriale

MÉTHODOLOGIE D'ANIMATION ET COMMUNICATION



Méthode d'animation collective mise en place :

- Organisation de deux séminaires avec des interventions extérieures
- Regroupement de plusieurs entreprises pour participer à des salons d'entreprises.
- Mise en place d'un plan ambassadeur : chaque entreprise propose dans les salons une animation.

Outils de communication développés (internes et externes) :

- Envoi d'une newsletter tous les 2 mois par les bénévoles de l'association
- Groupe LinkedIn, Facebook
- Base d'informations interne avec le descriptif de la structure et ce qu'elle met à disposition



Pierre MAILLE, Président
Courriel : www.authentic-provence.fr

Économie circulaire : une stratégie territoriale pour la CAVEM

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE

La CAVEM a répondu en 2015 à un appel à projets « Écologie Industrielle et Territoriale » lancé conjointement par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'ADEME avec un projet d'économie circulaire sur les parcs d'activités de son territoire. L'approche de la CAVEM a comme particularité d'être multi-sectorielle (entreprises, parcs d'activités, collectivités), ce qui favorise les synergies entre les acteurs publics et économiques locaux. Elle assure le développement et la mise en œuvre par étape de ce projet jusqu'en 2020. Cette action s'intègre à la politique de développement économique de la collectivité visant à intégrer les acteurs économiques du territoire dans une économie relocalisée et durable.



CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

Le territoire de la **Communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée (CAVEM)** constitue le deuxième pôle urbain et économique du département du Var. Il réunit 5 communes (Les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël) pour un total de 114 800 habitants et une superficie de 348 km², 51 km de littoral, 23 200 ha de forêts et compte 29 parcs d'activités représentant 25 % de l'emploi du territoire.

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, la CAVEM a pour mission principale de soutenir tous les projets créateurs de richesses et d'emplois sur le territoire, quel que soit le secteur d'activité. Des fonctions d'observation et d'anticipation sont développées pour favoriser l'émergence et l'accompagnement des projets locaux, accompagner les politiques adaptées aux spécificités du territoire et animer un projet économique communautaire. C'est dans ce sens que le service Développement économique de la CAVEM porte et anime la démarche EIT.

En d'autres termes, il s'agit de favoriser le développement d'entreprises en assurant l'attractivité économique du territoire et en renforçant son dynamisme au travers d'une démarche innovante et vertueuse.

Le territoire de l'Est Var compte 72 % d'entreprises unipersonnelles et peu d'entreprises de taille intermédiaire. Les entreprises de plus de 100 salariés, notamment de la sphère privée, demeurent, elles aussi, peu nombreuses sur le territoire. Il y a seulement 23 établissements de plus de 100 salariés sur le territoire.

Composition du tissu économique de la CAVEM



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Favoriser et multiplier les synergies entre les entreprises d'un même parc d'activités voire inter-parcs par la mise en place d'une organisation commune de gestion fondée sur le partage d'infrastructures, d'équipements, de services ou de filières de recyclage des déchets :

- Développer les échanges entre entreprises et acteurs du territoire
- Prendre en compte les enjeux environnementaux (production de déchets, consommation d'eau et d'énergie, transports)
- Mettre en œuvre des solutions concrètes mutualisées



Le + de la démarche

- Une démarche d'EIT impulsée par la collectivité
- Un projet mutualisé entre 10 parcs d'activités
- Des actions multi-sectorielles (entreprises, parcs d'activités, collectivités)

CHIFFRES CLÉS



10

Parcs d'activités mobilisés

29

Diagnostics réalisés auprès d'un panel représentatif

6

Synergies mises en œuvre en 2019

5

Associations de parcs engagées

530

Entreprises impliquées

4

Accompagnement TPE/PME gagnantes sur tous les coûts

SYNERGIES

Réalisées :

- Ouverture d'une usine de méthanisation permettant de valoriser les boues de STEP et biodéchets
- Installation de compteurs connectés de consommation d'eau sur les parcs d'activités
- Mise en valeur des associations de récupération de textile : réalisation d'un guide du réemploi avec une cartographie pour géo-localiser les sites de récupération
- Mise en œuvre d'actions simples de mutualisation entre entreprises et entre parcs d'activités (emplois partagés, développement de nouvelles compétences, échanges de flux et de matières, achats groupés...)
- Amélioration des pratiques des entreprises et de la gestion de parcs d'activités en matière sociétale et environnementale notamment par le partage de bonnes pratiques (démarche ISO 50001-14001 mutualisée inter-parcs)
- Création d'un Guide Énergie dans le cadre de la démarche ISO à destination des entreprises pour apprendre à mieux consommer.
- Soutien de la collectivité à l'installation de bornes électriques individuelles dans les entreprises, via une démarche d'investissement mutualisée (3 entreprises concernées, et 4 bornes installées).
- Audit d'entreprises et identification de synergies avec les outils (actifs, PTSI, TPE/PME gagnantes à tous les coûts) en partenariat avec les consulaires.

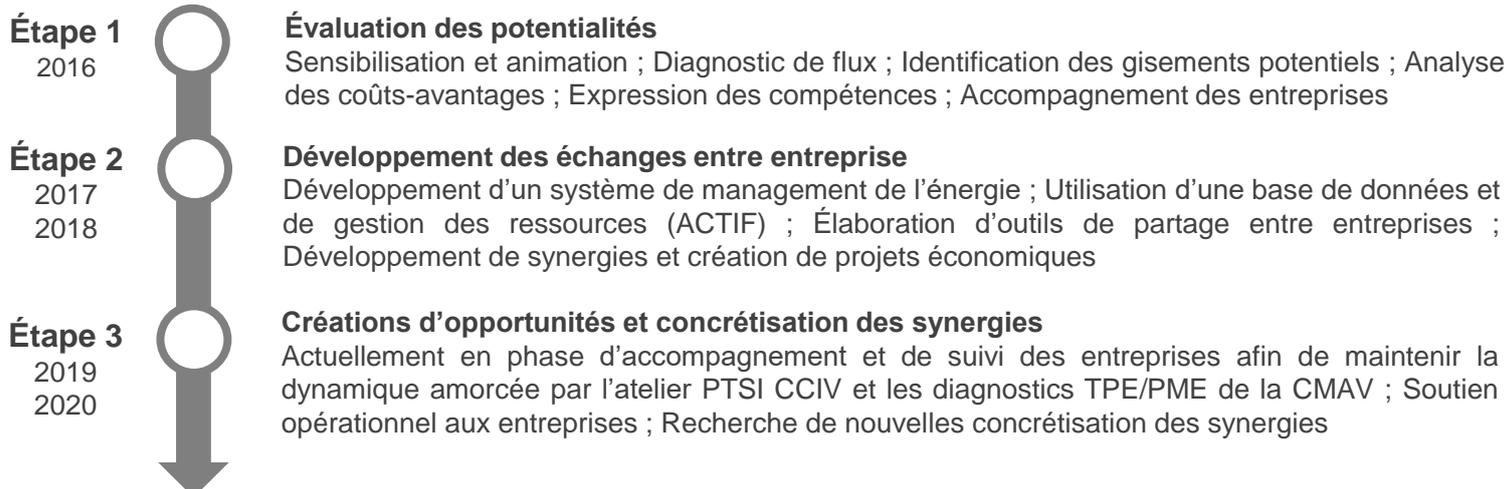
En cours :

- Création d'un réseau de chaleur : récupération de la chaleur fatale pour chauffer un théâtre communal
- Valorisation du biogaz en carburant pour les transports : création d'une station de biogaz en lien avec l'usine de méthanisation
- Création d'un drive fermier mutualisé (création d'une SAS)

En perspective :

- Projet d'utilisation des eaux usées traitées pour l'arrosage (golf de Cap Esterel à Saint-Raphaël) par un raccordement du système d'arrosage du golf de Cap Esterel à la STEP d'Agay pour utilisation des eaux traitées

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE



MOYENS HUMAINS et FINANCIERS



Nombre d'ETP consacrés à la démarche : 1 chargée de mission EC à la CAVEM

Budget total de la démarche : 85 000 €

Soutiens financiers : subventions ADEME, région Provence-Alpes-Côte d'Azur (dans le cadre de l'AAP)

Moyen de pérennisation de la démarche: animation de la démarche collective auprès des parcs d'activité transférée à l'association des Parcs d'Activités de la CAVEM (APAC) qui bénéficie des cotisations de ses membres et de subventions de l'EPCI et de l'ADEME (AAP Filidéchets démarche de certification mutualisée)

GOUVERNANCE



Pilotage stratégique de la démarche :

- Rôle : décisions stratégiques ; définitions des axes de travail à développer ou mettre en place
- Validation des projets
- Membres : les acteurs politiques (élus de la CAVEM) ; les acteurs économiques locaux (présidents de parcs d'activités, chefs d'entreprises et consulaires) ; les services de la CAVEM ; le SMIDDEV

Pilotage technique de la démarche :

- Rôle : mise en œuvre ; étude ; évaluation ; suivi ; remontée des informations au comité de pilotage ; co-construction de la démarche
- Membres : les services de la CAVEM ; présidents de parcs d'activités ; le SMIDDEV ; les consulaires ; les opérateurs selon les thématiques
- Mise en place de groupes de travail thématiques pilotés par le service de développement économique de la CAVEM : économie circulaire ; énergie ; collecte ; eau

Partenaires :

- Associations et gestionnaires de parcs : l'Association des Parcs d'Activités de la CAVEM (APAC), l'association des 4 chemins de Roquebrune-sur-Argens, l'association Capitou Industries de Fréjus, l'association Epsilon 1 à Saint-Raphaël, le Groupe Costamagna, gestionnaire de la Tuilière à Puget-sur-Argens, GEPIC Grand Estérel à Puget-sur-Argens, gestionnaire de parcs
- Partenaires privés : Veolia, EDF, GRDF et des organisations professionnelles

Intégration avec les politiques publiques locales :

L'EPCI a souhaité travailler en partenariat avec les acteurs de son territoire sur 3 axes majeurs :

- **économique** : création d'emplois directs ou indirects, participation au développement local, prospective, partenariats publics/privés
- **environnemental** : déchet, transport, maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, eau, achats mutualisés, biodiversité...
- **social** : accessibilité, cohésion sociale, diversité, santé et sécurité au travail, bien être, formations mutualisées

Méthode d'animation collective mise en place :

- Séminaires techniques, conférences
- Speed-meeting
- Rencontres inter-entreprises régulières et visites sur site

Outils de communication développés (internes et externes) :

- Communication sur le site internet de la CAVEM (www.cavem.fr)
- Organisation de nombreux événements auprès des entreprises (petit-déjeuner...) et des campagnes de communication impliquant les entreprises et présidents de parcs (radio)
- Organisation d'un colloque départemental sur l'économie circulaire en partenariat avec la CCI du Var
- Diffusion de visuels sur la démarche : flyers, plaquettes, etc. (ex : panorama complet des parcs d'activité du territoire)

MÉTHODOLOGIE D'ANIMATION ET COMMUNICATION



Nathalie LANDI, Chargée de mission économie circulaire, CAVEM
Courriel : n.landi@cavem.fr // T: 06 42 40 45 95

EBG, une dynamique collective au service du

développement durable

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE

La mise en place de la démarche d'Écologie Industrielle aux Bois de Grasse remonte à 2015 et s'est construite autour de trois grandes ambitions : la structuration de la dynamique collective (mobilisation des acteurs) ; la compréhension des enjeux et du métabolisme territorial (diagnostics de flux) ; l'animation et la promotion de la démarche (partage de bonnes pratiques, pistes de valorisation).

L'enjeu, à l'issue du projet, était d'avoir pérennisé la démarche et posé les bases d'un modèle économique viable.



CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

La démarche initiale a été pilotée par la CCI Nice Côte d'Azur en partenariat avec l'association EBG et la CAPG. Actuellement, la continuité de cette démarche est pilotée par l'association EBG (partenariat avec CCI NCA et CAPG).

Le Parc d'Activités des Bois de Grasse est situé entre la ville de Grasse et le centre Hospitalier, à la sortie Grasse Sud de la pénétrante Grasse-Cannes. Très bien desservi, le Parc s'étend sur 20,65 ha et bénéficie d'une intégration paysagère remarquable. Il compte plus de 80 entreprises représentant près de 1 200 salariés qui évoluent dans de multiples secteurs d'activités : parfums et arômes, industrie de la plasturgie, BTP, restauration, entreposage et stockage, conseil en gestion, nettoyage, commerce de gros, messagerie et fret, ébénisterie, commerce automobile. Parmi les plus grosses entreprises en termes de salariés, on peut citer Firmenich, Groupe Arthes, IFF, Jean Niel, Oredui, ou encore Parfex.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Mobilisation des entreprises et des parties-prenantes
- Synergie d'échange, de substitution ou de mutualisation de ressources, actions collectives
- Animation et promotion de la démarche
- Pérennisation de la démarche via l'étude d'un modèle économique viable



Le + de la démarche

L'excellente qualité des interactions avec les partenaires institutionnels (CCI et CAPG)

CHIFFRES CLÉS



35 Acteurs engagés dans la démarche

18 Diagnostics réalisés

3 Synergies et actions réalisées

SYNERGIES

Réalisées :

- Mutualisation de places de stationnement
- Réutilisation de cartons, palettes et produits de calage

En cours :

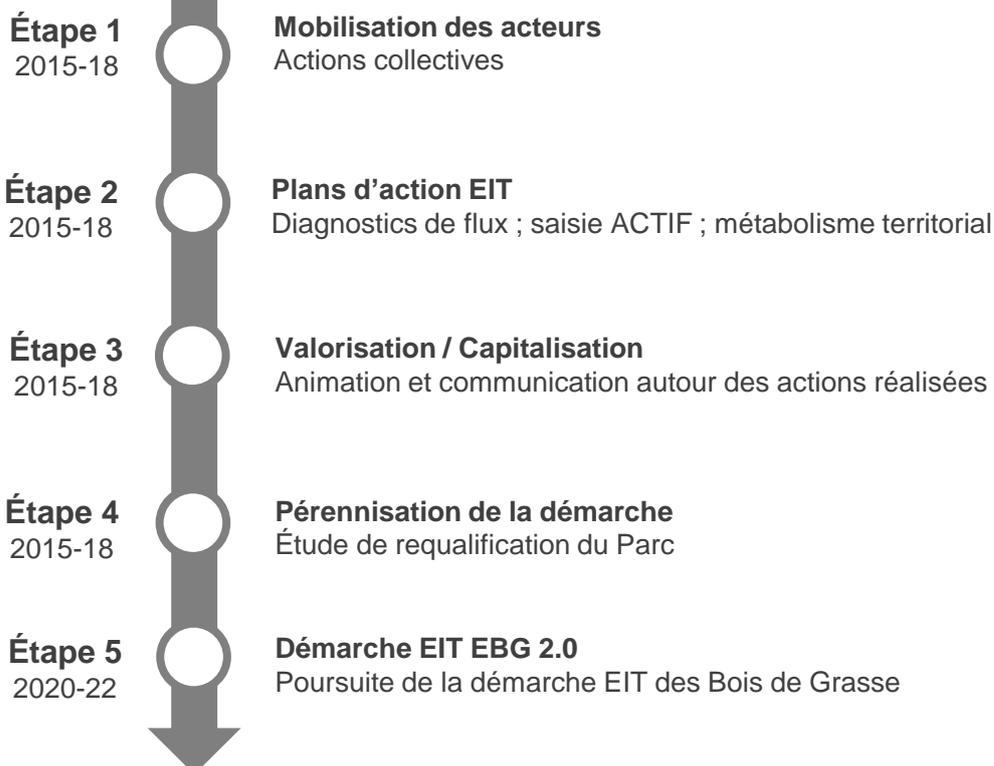
- Projet d'achat et de gestion groupés d'énergie

En perspective :

- Réaffectation des effluents et drèches des parfumeurs

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Date de lancement : 2015



MOYENS HUMAINS et FINANCIERS



Nombre d'ETP consacrés à la démarche : 0,2

Coût de la démarche : 123 525 €

Soutien financier : ADEME-Région : 98 820 €

Moyen de pérennisation de la démarche: pistes envisagées → approche servicielle (achats groupés...), autres AAP et financements publics, partenariats, modifications cotisations....

Autres informations/commentaires : RAS

GOUVERNANCE



Pilotage stratégique de la démarche :

- Association EBG

Pilotage technique de la démarche :

- Association EBG
- CCI NCA (copilotage)

Partenaires :

- ADEME
- Région SUD
- CCI NCA
- CAPG

Intégration avec les politiques publiques locales :

- Politique de Développement Économique pilotée par la CAPG

MÉTHODOLOGIE D'ANIMATION ET COMMUNICATION



Méthode d'animation collective mise en place :

- Réunions thématiques ou d'information
- Évènements festifs (afterwork, activités sportives...)
- Ateliers type PTSI (en développement pour 2020 ou 2021)

Outils de communication développés (internes et externes) :

- Réseaux sociaux (page Facebook)
- Boîte mail EBG
- Site web (en construction)
- Évènements *ad hoc* (salons, afterwork...)



Hadrien AIZPURU, Coordinateur de l'association EBG
Courriel : coordination@asso-ebg.fr // T: 06-79-48-19-04

La démarche EIT, un tremplin pour

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE

Dans le cadre de la démarche ADEME-Région, l'association Entrepreneurs des Sorgues s'est engagée dans l'EIT fin 2018. Cette association d'entreprises souhaite identifier les besoins de ses adhérents et réaliser un plan d'action concret en faveur de la transition écologique et de la coopération inter-entreprises. Le diagnostic réalisé doit permettre de mettre en exergue les actions prioritaires, concernant des synergies de flux de matière et des services. À l'issue de cette démarche, l'enjeu est d'accompagner les entreprises à s'approprier le diagnostic. L'association joue un rôle de coordinateur territorial.



CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

L'association les Entrepreneurs de Sorgues a été créée en 2002, dans le but de répondre à une problématique de gestion de déchets. Le slogan de l'association est le suivant : « Agir ensemble et penser local pour construire le territoire de demain ». L'association participe à l'éveil des consciences des entreprises via l'organisation d'ateliers collaboratifs et de formations mutualisées. Elle accompagne les adhérents dans leur transition économique, écologique et numérique.

Aujourd'hui, l'association est en charge de l'animation territoriale et de la mise en place de synergies de mutualisation pour les entreprises du bassin Pays des Sorgues Mont de Vaucluse. Elle regroupe 120 entreprises.

Un faisceau d'initiatives sur le territoire contribue à mobiliser les acteurs dans le sens de la dynamique EIT.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Réaliser un diagnostic : recueil des besoins des entreprises à travers un benchmark, des entretiens, un questionnaire en ligne et une analyse des flux entrant et sortants de 70 des entreprises adhérentes pour avoir des idées concrètes d'actions à mettre en place
- Répertorier les possibilité de synergies et travailler sur les actions complexes
- Élaborer un plan d'action réalisables
- Accompagner l'appropriation des actions par les entreprises
- Pérenniser la démarche
- Favoriser la prise de conscience



Le + de la démarche

Un diagnostic d'identification des synergies précis qui débouchera sur des actions réalisables

CHIFFRES CLÉS



90

Acteurs engagés dans la démarche

73

Diagnostics réalisés

30

Synergies de substitution identifiées

12

Synergies de mutualisation identifiées

2

Vade mecum réalisés sur les LED et le photovoltaïque

103

Salariés formés

SYNERGIES

Réalisées :

- Dons d'articles déclassés (habituellement jetés par les sociétés de distribution) à des ressourceries
- Utilisation des liners de piscine destinées à la déchetterie par une artiste
- Achats groupés de matériel de protection

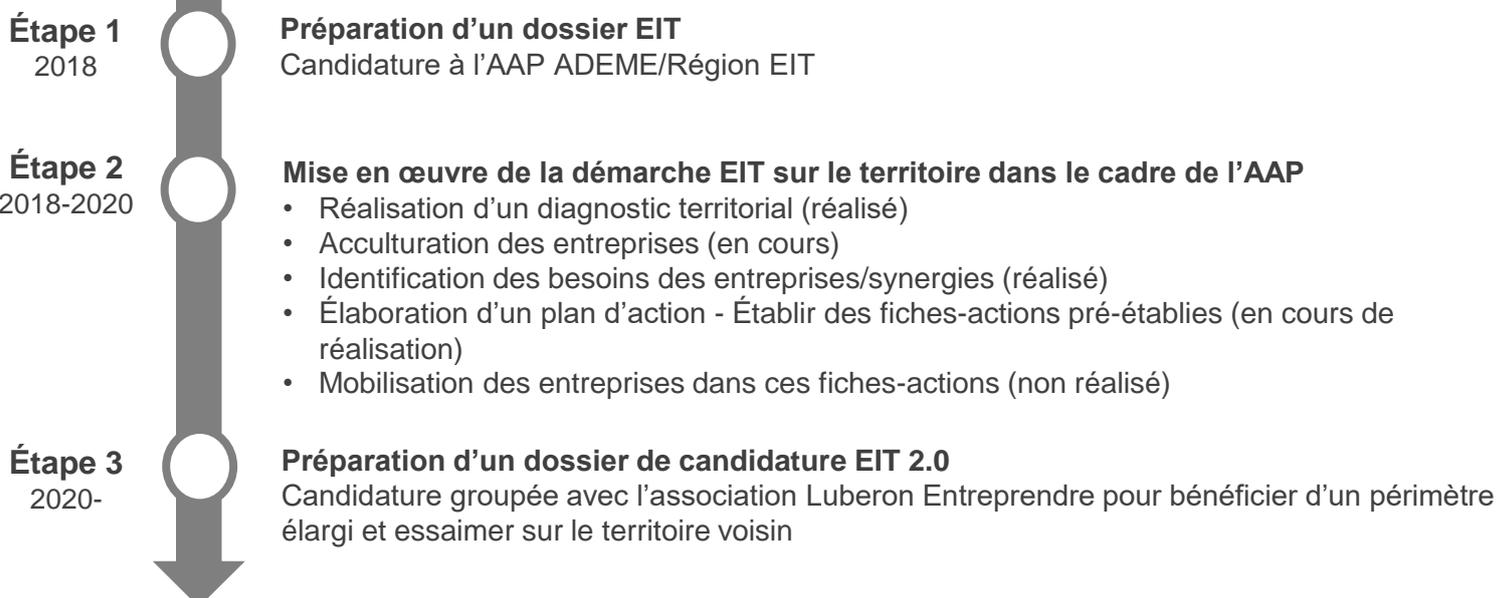
En cours :

- Mutualisation de formations RSE
- Réflexion sur la mise en place d'un parc photovoltaïque dispersé sur les ZA
- Mutualisation d'un compacteur

En perspective :

- Création d'une plateforme de valorisation de déchets verts et bois en combustible solide
- Valorisation de la chaleur fatale des sites industriels
- Production locale d'accessoires de calage en valorisant les déchets carton
- Expérimentation pour utiliser du sable (déchet de production d'une entreprise) pour les terrains de golf
- Création d'une ressourcerie du bâtiment

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE



MOYENS HUMAINS et FINANCIERS



Nombre d'ETP consacrés à la démarche : 1 ETP en moyenne sur la démarche et prestation extérieure pour la mise en œuvre des synergies

Coût de la démarche : 185 000 euros sur les 3 années civiles

Soutien financier : financement Région 70 000 € / financement ADEME 41 127 € / Communauté de communes Pays de Sorgues et Mont de Vaucluse 9 000 €

Moyen de pérennisation de la démarche : préparation d'une candidature pour une deuxième édition avec l'association Lubéron Entreprendre

GOUVERNANCE



Pilotage stratégique de la démarche :

- Comité des financeurs composé de l'ADEME, de la Région, de la Communauté de communes Pays de Sorgues Mont du Vaucluse, et de 7 administrateurs choisis parmi les adhérents qui ont la fibre écologique et un intérêt pour la démarche

Pilotage technique de la démarche :

- Comités techniques par domaines composés d'experts qui vont épauler le conseil d'administration.

Partenaires :

- Région, ADEME, Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse
- Associations : Terre d'EFC de Vaucluse, Collectif Citoyen, mission Village monde recyclerie des 3 éco, Centre social de la cigarette, association Ressource et la Clé des champs
- Association Lubéron Entreprendre

Intégration avec les politiques publiques locales :

- Articulation avec le PCAET en cours de réalisation sur les 2 CC
- Démarche Village monde portée par des entreprises et la mairie de L'Isle-sur-la-Sorgue (mutualisation des ressources, échanges avec les techniciens)

MÉTHODOLOGIE D'ANIMATION ET COMMUNICATION



Méthode d'animation collective mise en place :

- Création d'ateliers collaboratifs : interventions d'experts, REX et élaboration d'une feuille de route collaborative entre les acteurs

Outils de communication développés (internes et externes) :

- Échanges par newsletters, entretiens téléphoniques
- Projet de créer une plateforme collaborative pour recenser et visualiser les flux et les synergies



Catherine BEZARD, Coordinatrice, Entrepreneurs des sorgues
Courriel : info@entrepreneursdessorgues.fr
T : 06 84 03 51 52

Démarche EIT de la plateforme PIICTO

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE

PIICTO (Plateforme Industrielle et d'Innovation du Caban Tonkin) est une association fondée en 2014 qui anime une démarche d'écologie industrielle et territoriale au cœur de la Zone Industriale-Portuaire de Marseille-Fos.

S'intéressant aux solutions innovantes permettant de générer de nouvelles activités, de consolider la plateforme et de manière générale de réduire son impact environnemental, PIICTO favorise les collaborations entre industriels (synergies) et l'émergence de projets industriels et/ou innovants sur le territoire industrialo-portuaire.



CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

L'acteur : PIICTO (association loi 1901)

- 39 membres actifs et qualifiés au sein de l'association
- Un budget annuel d'environ 250 000 €
- 1,6 ETP dédiés au pilotage de l'association et à l'animation de la démarche

Le territoire : Zone Industriale-Portuaire de Marseille Fos (périmètre du Caban Tonkin)

- Superficie de 1 200 ha dont 600 ha de foncier encore disponibles
- 3 000 emplois directs et indirects (18 industriels)

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Renforcer la collaboration et les relations entre les différentes parties prenantes locales (industriels, collectivités, aménageurs/promoteurs, services de l'État, etc.)
- Animer et pérenniser la dynamique d'écologie industrielle et territoriale actuelle (mise en œuvre de synergies et de nouveaux services au bénéfice des industriels et plus globalement du territoire)
- Promouvoir l'innovation, expérimenter et proposer un cadre facilitateur et sécurisé pour l'accueil de nouveaux projets créateurs de valeur et d'emplois dans un contexte visant l'excellence environnementale



Le + de la démarche :

PIICTO contribue à la mise en œuvre concrète de l'écologie industrielle et territoriale et à alimenter une vision de développement soutenable pour ce territoire

CHIFFRES CLÉS



39

Acteurs engagés dans la démarche

16

Diagnostics réalisés

10

Synergies et actions réalisées

35,9

Kilotonnes par an de matière valorisée / déchets évités

4 800

Tonnes de CO2 évitées/an

23

Projets en cours d'étude

SYNERGIES

Réalisées :

- Valorisation de boues de décarbonation pour des applications en sous-couche routière (deux industriels impliqués ; plus de 16 000 t/an de matières revalorisées)
- Valorisation d'une surcapacité d'eau déminéralisée (deux industriels impliqués ; plus de 3 500 m³/an revalorisées)
- Développement d'une filière locale d'HCL 33 % permettant, en diminuant les trajets d'approvisionnement des industriels de Fos, une réduction d'émissions de CO₂ (plusieurs industriels impliqués ; plus de 200 t/an de CO₂ évité)
- Etc.

En cours :

- Projet HyaMMED : valorisation d'hydrogène co-produit sur PIICTO pour des applications de mobilité lourde décarbonée (déploiement de huit camions hydrogène, soit 2 000 tonnes d'émissions de CO₂ évitées par an)
- Projet Carbon 4 Pur : valorisation de CO/CO₂ contenus dans des fumées industrielles pour la fabrication de polyols, en substitution de produits fortement carbonés.
- Etc.

En perspective :

- Étude à venir sur PIICTO sur les possibilités de récupération de chaleur fatale et de décarbonation

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Date de lancement : fin 2014



MOYENS HUMAINS et FINANCIERS



Nombre d'ETP consacrés à la démarche : 1,6

Coût de la démarche : budget annuel évolutif (100 k€ en 2016 à environ 250 k€ en 2019)

Soutien financier : financements publics et privés (55% public/45% privé en moyenne)

Moyen de pérennisation de la démarche : diversification des sources de co-financement et augmentation des capacités d'auto-financement de l'association (via le success fee sur les synergies d'EIT mises en œuvre, la valorisation de la Mission d'ingénierie en intégration industrielle et le montage de projets)

GOUVERNANCE



Pilotage stratégique de la démarche :

- Élaboration des orientations de l'association au niveau du Bureau de l'association, présentation et discussion lors des séances d'Assemblée générale, et vote par le Conseil d'administration de l'association
- Suivi et pilotage de l'activité de l'association assurés par le bureau élu (mandat de deux ans)
- Contribution à l'élaboration de la stratégie et des objectifs opérationnels par l'équipe de permanents de l'association, et participation à la mise en œuvre des actions

Pilotage technique de la démarche :

- Nicolas Mat, Secrétaire général de l'association

Partenaires :

- L'ensemble des membres actifs et qualifiés de l'association (39 membres) ainsi que d'autres partenaires du territoire non membres de PIICTO (associés sur certains projets)

Intégration avec les politiques publiques locales :

- Soutien de l'ADEME, de la DREAL PACA, de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la métropole Aix-Marseille-Provence
- Au-delà d'associer ces acteurs aux travaux de l'association, PIICTO vise à mettre en cohérence son approche stratégique avec les politiques publiques (SRDEII, etc.) définies par ces acteurs, ainsi qu'avec le projet stratégique du Grand Port Maritime de

Méthode d'animation collective mise en place :

- Échanges réguliers (via des réunions ou des entretiens individuels) avec les différents acteurs de l'association, notamment avec les industriels implantés sur la plateforme
- Différents Groupes de Travail (GT) structurés et animés, portant sur différentes thématiques telles que : Réseau de vapeur // Bio-Industries // Economie circulaire // Marketing-Promotion // Innovation // PPRT Gouvernance

Outils de communication développés (internes et externes) :

- Un [site internet](#) mis à jour régulièrement (rubrique « actualités » de la plateforme)
- Plaquettes de présentation de la plateforme PIICTO
- Fiches descriptives des projets innovants et des synergies mises en œuvre
- Autres vecteurs communicants: films ; Motion Design ; articles de presse ; article scientifique ; interventions externes (conférences, enseignements, etc.)



Nicolas MAT, Secrétaire Général de l'association PIICTO
Courriel : nicolas.mat@piicto.fr // Téléphone : 06 76 01 54 32
Site Web: www.piicto.fr

Démarche « ÉcoLaurentine » – Club PAL (Parc d'Activités Laurentin)

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE

Dans le cadre d'une première phase de soutien réalisée au travers de l'Appel à Projets EIT ADEME / REGION PACA 2015, le parc d'activités de Saint-Laurent-du-Var a réalisé de nombreuses actions (études, animation, diagnostic de flux, communication...). **Le parc est actuellement dans une phase de maturation de sa démarche.** Il poursuit l'animation de la démarche collective d'Écologie Industrielle et Territoriale, l'identification de synergies de mutualisation et de substitution, puis la définition d'une stratégie de mobilisation des acteurs, et la pérennisation de l'opération actuelle. Le projet se décompose en cinq activités principales qui sont : un retour d'expérience à l'issue de la phase de structuration ; la réalisation de diagnostic de flux ; la définition du plan d'actions EIT ; le développement d'un nouveau modèle économique ; la valorisation de l'ensemble de la démarche.



CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

Le territoire concerné se situe sur la commune de Saint-Laurent-du-Var, sur la rive droite du fleuve Var, séparation naturelle avec la ville de Nice et comprend du sud au nord un parc d'activités et une friche dont la ville voudrait faire une extension du parc actuel. Idéalement situé entre l'aéroport de Nice Côte d'Azur, la gare SNCF de Saint-Laurent-du-Var et l'autoroute A8, le parc d'activités de Saint-Laurent-du-Var, d'une superficie de 33 hectares, regroupe environ 350 entreprises (PME/PMI) qui emploient plus de 4 000 salariés. Deuxième parc de la Métropole, ce dernier est rattaché à la métropole Nice-Côte d'Azur.

Le parc est représenté par le Club PAL, association créée en 1984. À cette époque, ont été mises en œuvre les premières opérations collectives. L'association a pour objet de : assurer la représentation et la défense des intérêts des adhérents ; être un interlocuteur auprès des institutions et partenaires économiques ; contribuer à la dynamisation et la promotion du tissu économique du parc ; œuvrer au développement et au renforcement de l'attractivité du parc ; participer aux projets à enjeux aux côtés des institutionnels et des partenaires économiques. En 2015, suite à l'appel à projets EIT, la dynamique du Club a été réactivée grâce au soutien de la CCINCA et de la mairie de Saint-Laurent-du-Var. La présidence est assurée par M. BERETTONI, dirigeant d'une entreprise d'électricité au sein du parc d'activités. Ce dernier est entouré d'une équipe d'entrepreneurs et compte 90 adhérents sur les 350 de la zone.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Acculturation à l'EIT
- Suivi et gestion du projet
- Réalisation de diagnostics de flux
- Définition d'un plan d'action EIT
- Modèle économique de pérennisation du projet
- Valorisation du projet



Le + de la démarche

Démarche initiée et encore soutenue de près par la CCI NCA

CHIFFRES CLÉS



4

Acteurs engagés
dans la démarche

70

Diagnostics réalisés

4

Synergies et actions
réalisées

SYNERGIES

Réalisées :

- Palettes
- Sable
- Comité d'entreprise

En cours :

- Cours de sport
- Chiffons souillés
- Accompagnement au document unique

En perspective :

Autres flux de matière, formations et contrôles réglementaires,...

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Date de lancement: 2015

Étape 1
2015-2018



AAP ADEME-Région
Pilotage CCI NCA et Club PAL

Étape 2
2019-2021

Cadre d'intervention ADEME-Région
Pilotage Club PAL

MOYENS HUMAINS et FINANCIERS



Nombre d'ETP consacrés à la démarche : 1 (+ 1 stagiaire 4 mois en prévision)

Coût de la démarche : 66 825 €

Soutien financier : 44 178 €

Moyen de pérennisation de la démarche: développement des services payants + augmentation du nombre d'adhérents et du montant des cotisations

GOUVERNANCE



Pilotage stratégique de la démarche :

- Club PAL

Pilotage technique de la démarche :

- Club PAL

Partenaires :

- CCI NCA
- Métropole NCA
- Commune St-Laurent-du-Var

Intégration avec les politiques publiques locales:

- Métropole NCA
- Commune St-Laurent-du-Var

MÉTHODOLOGIE D'ANIMATION ET COMMUNICATION



Méthode d'animation collective mise en place :

- Organisation d'évènements mensuels
- Communication (agence)

Outils de communication développés (internes et externes) :

- Réseaux sociaux
- Mailing



Angélique CARANTA, coordinatrice EIT, Club PAL
Courriel : coordination.eit@clubpal06.fr // T: 07,62,83,01,32